



**À TOUT INTÉRESSÉ  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE  
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 124-2010**

Prenez avis que le 11 septembre 2017, dans la salle des délibérations du conseil, à l'Hôtel de ville, situé au 2, place de l'hôtel de ville, à compter de 19 h, se tiendra une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Frelighsburg, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

Nom du propriétaire et du demandeur : Ferme Hancock SENC  
Adresse : 107, chemin des Érables, Frelighsburg, Québec  
Lot no. P-33 du cadastre de la Paroisse de Saint-Armand Est

Cette demande affecte les dispositions réglementaires du règlement de zonage No. 124-2010, au niveau de la marge de recul avant pour un bâtiment agricole.

Nature de la demande:

La dérogation mineure vise à rendre conforme l'implantation d'un abri pour une cuve d'eau d'érable à 12m de l'emprise de la voie publique au lieu du 30m réglementaire.

Le bâtiment serait de 8'x 20' et fait de bois.

Raison invoquée :

La cuve d'eau d'érable ainsi que le bâtiment pour la protéger doivent être au plus bas niveau de la propriété afin que l'écoulement d'eau d'érable puisse se faire.

**DONNÉ À FRELIGHSBURG CE QUINZIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE DIX SEPT.**

*Danneton, guffeur suppléante  
En l'absence de:*

Anne Pouleur  
Directrice Générale  
Secrétaire-trésorière

---

---

